



## **CTSD Carte Scolaire du 25 février 2021**

Mesdames, Messieurs les membre du CTSD,

L'UNSA Education de la Creuse regrette, cette année encore, d'assister à une période de Carte Scolaire mettant une nouvelle fois de côté la possibilité de se projeter collectivement et de réfléchir à moyen et long terme à l'offre scolaire qu'attendent nos collègues.

Toutes les étoiles sont alignées pour que cette période jette encore un froid sur les conditions de travail de nos collègues, sur les perspectives d'évolution de notre offre scolaire, sur l'ambition politique que mériterait notre département.

Pour le second degré notre académie doit transformer 23 postes en heures supplémentaires, ce sont les lycées qui absorberont cette perte significative en moyens humains. Cette transformation dans le contexte sanitaire que nous connaissons, dans un contexte de réforme du Bac et de la voie professionnelle ne vient que fragiliser encore l'engagement des équipes et le moral des troupes. Qui peut prétendre que limiter encore la présence d'adultes référents dans nos petites structures sera bénéfique pour les élèves ?

Les conséquences seront nombreuses :

- Des postes d'enseignants vont être supprimés dans certaines disciplines alors que leurs collègues seront contraints d'assurer un nombre élevé d'heures supplémentaires ;
- Concrètement, cela signifie que les emplois du temps des élèves vont en pâtir, avec davantage d'heures de permanences et des journées à rallonge ponctuées d'heures sans cours ;
- Une difficulté accrue à organiser pour les élèves des enseignements en effectifs allégés (par exemple en langues vivantes ou en sciences), qui nécessitent d'aligner plusieurs classes/enseignants sur une même plage horaire ;
- Une participation moindre des enseignants aux conseils de classes, organisés en parallèle, puisque le même professeur ne pourra participer à deux conseils de classe en même temps ;
- Un temps moindre à consacrer à chaque famille lors des rencontres parents-professeurs pour les enseignants dont le nombre de classes en charge sera accru ;
- Des conditions de travail encore dégradées pour les enseignants, alors que le manque d'attractivité du métier amène à un déficit de candidatures aux concours et à un recrutement accru de professeurs contractuels, sans formation professionnelle lors de leur première prise de fonction
- Une diminution du nombre d'enseignants dans les lycées, alors que nous subirons certainement encore les conséquences l'an prochain de la situation sanitaire. Les mesures

prises, comme l'alternance présentiel/distanciel, entraînent pour les élèves des difficultés de motivation et augmentent le risque de décrochage scolaire.

Pour le premier degré, nous constatons consternés l'absence de perspectives pour notre département, pour nos structures, pour nos élèves et pour nos collègues. Nous allons nous répéter, dire encore une fois ce que nous attendons de notre institution. Le ministère doit donner aux territoires les plus ruraux les moyens de conserver une offre scolaire au plus près des familles tout en permettant de construire en bonne intelligence, et avec ambition, un réseau d'écoles à taille humaine propice à jouer son rôle de creuset de la citoyenneté et à offrir à chaque élève une éducation adaptée à ses besoins.

Il faut être ambitieux pour les écoles orphelines et pour les petits RPID. Nous portons lors des instances de suivi et de concertation autour de la réforme de l'éducation prioritaire la nécessité d'accorder des moyens très spécifiques pour ces petites structures fragiles. Il nous faut collectivement re-penser la place de l'école dans ces territoires éloignés des services, accompagner les communes qui le souhaitent dans leurs projets, assurer à tous les élèves la possibilité de bénéficier des mêmes étayages et des mêmes possibilités qui font aujourd'hui cruellement défaut. Il faut également très spécifiquement accompagner les collègues qui se trouvent dans les plus petites structures et leur permettre de bénéficier de plus de temps d'échanges avec leurs pairs, de plus de formations à des conditions d'enseignement très spécifiques, d'un accès dédié à des projets permettant l'ouverture sur le monde, la culture ou le sport.

Partout où cela est possible, nous attendons que l'Etat et notre institution accompagnent les élus et les équipes à construire des projets de territoires visant à moderniser les structures, les bâtiments et à mettre en place des équipes à taille humaine. Combien de temps nos communes continueront-elles à soutenir à de trop nombreux endroits plusieurs bâtiments, isolés, avec des problématiques de sécurité, de prise en compte environnementale qui offrent à nos collègues des conditions de travail dignes d'un autre temps.

Les Cartes scolaires telles qu'elles sont conçues depuis des années créent un système pervers où certaines communes préfèrent supporter une double charge pour maintenir deux écoles avec deux classes chacune, seulement par crainte de voir partir un poste... Ne marche t'on pas sur la tête ? Là où l'Etat devrait accompagner, rassurer, permettre l'innovation et l'amélioration, il cultive in fine par son absence de politique spécifique et cette forme de chantage du P/E ou du E/C qui n'éclaire bien que les bureaux parisiens, des comportements grégaires et délétères dignes d'une guerre des boutons.

Nous devons nous atteler à un travail , plus en profondeur, sur les perspectives de chaque territoire en matière d'offre éducative et l'Etat doit nous donner rapidement les possibilités de mener ce travail. Nous devons pour cela être pris en compte dans notre spécificité de département hyper-rural, les promesses de non fermetures ou les annonces démagogiques d'un statu quo ne font pas notre affaire, bien au contraire, elles repoussent les problèmes sous le tapis des mairies et condamnent chaque année nos collègues à des conditions de travail de plus en plus éprouvantes et ne dégagent aucune perspective. Des exemples existent pourtant où les territoires sont accompagnés et ces départements ne bénéficient pourtant pas, eux, d'un plan particulier inopérant sur les questions scolaires.

Alors dans l'absence de perspectives politiques nous devons une nouvelle fois recourir à la saignée, le terme est un peu fort, mais quand on connaît les outils mis en place dans d'autres départements, constatons que nos opérations de Carte scolaire ressemblent plus à de la médecine de guerre qu'à une opération à cœur ouvert. Monsieur le DASEN, nous vous demandons simplement aujourd'hui d'alerter le ministère sur le besoin impérieux que constatent nos collègues d'une véritable ambition et de réelles perspectives politiques pour nos écoles, des moyens il en faut et il en faudra mais nous avons aussi besoin de temps et de concertation pour construire collectivement une offre à la hauteur des ambitions que nous sommes en droit d'attendre pour nos métiers et nos élèves.

Depuis des années, ce sont les moyennes et grosses écoles qui payent le tribut de cette absence de considération, de ce manque d'ambition ; ainsi les plus petites structures continuent de se fragiliser et emportent dans leur érosion les conditions de travail un peu meilleures des structures les plus appréciées par nos collègues et les familles. Ce sont aussi les moyens fondamentaux comme ceux permettant le remplacement ou l'accompagnement des élèves qui pâtissent de cette situation.

Pour terminer, un mot sur la situation sanitaire. Le ministère de l'Éducation nationale a publié le 12 février 2021 une nième « foire aux questions » qui, en pleine période de diffusion des variants britanniques, sud-africains et brésiliens sur le territoire national français, prévoit un allègement des mesures à prendre en cas d'identification de l'un de ces variants chez un personnel ou un élève.

L'UNSA Éducation trouve cette décision pour le moins surprenante au moment où une organisation de crise est déclenchée dans les hôpitaux et alors que les ARS donnent des consignes d'éviction plus larges !

L'UNSA Éducation porte une autre approche, plus sécurisante, plus respectueuse, plus reconnaissante du quotidien épuisant des personnels : le politique doit se donner les moyens de mettre en œuvre les objectifs annoncés. Cela nécessite de donner les moyens aux équipes pour pouvoir maintenir les écoles et établissements ouverts. Ça n'est pas en comblant les trous avec des contractuels embauchés sur des contrats de courte durée en ne sachant pas la veille pour le lendemain si leurs contrats seront prolongés que l'on peut répondre aux enjeux d'une telle situation.

Pour l'UNSA Education Creuse,

Pierre Gautret, Secrétaire Départemental.